



Réseau de connaissance – suivi biologique

16 septembre 2014

La Meuse à Stenay

Rapport d'opération



Rédaction

Sébastien CORMONT, Chargé de Mission Technique FDPPMA 55

Crédit photo

Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA 55)

Fédération de la Meuse pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Le Moulin Brûlé - 55120 NIXEVILLE BLERCOURT - Tél. : 03.29.86.15.70 – Fax : 03.29.86.89.30

E-mail : secretariat.peche55@gmail.com - www.peche55.fr

1. Contexte

La Meuse à Stenay est classée en deuxième catégorie piscicole et appartient au contexte piscicole Meuse 3, classé comme « Intermédiaire Perturbé – » dans le PDPG de la Meuse (PDPG 55, 2006). Le fleuve fait également partie, au niveau de Stenay, de la masse d'eau B1R474 qui bénéficie d'un report d'échéance à 2021 pour l'atteinte du bon état (SDAGE Rhin Meuse, 2010).

La FDPPMA 55 a mis en place depuis plusieurs années un réseau de connaissance afin de collecter des données piscicoles sur des secteurs où ces données sont manquantes. La pêche électrique réalisée à Stenay sur la Meuse s'inscrit dans cette démarche et a également pour vocation de mesurer les effets de la pêche de loisir sur les peuplements piscicoles.

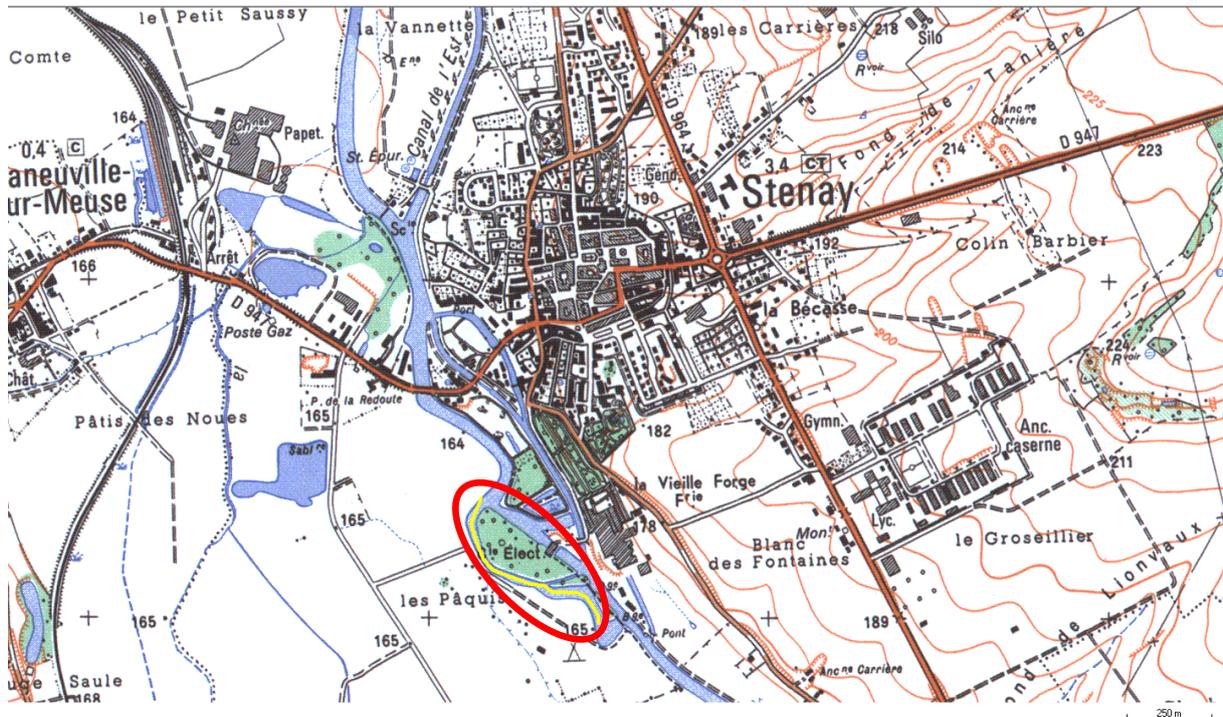


La Meuse sauvage à Stenay

2. Localisation de la station

Cours d'eau		La Meuse	
Longueur	650m	Largeur moyenne	38m
Abscisse aval	806.387 km	Ordonnée aval	2502.496 km
Abscisse amont	806.737 km	Ordonnée amont	2502.118 km

Lambert II étendu



Localisation du site de pêche électrique (PhotoExploreur)

En annexe, une cartographie présente la localisation des différents points de pêche.

3. Matériel et méthodes

• Moyens humains :

Participants habilités à la pêche électrique: H.SALVÉ (FDPPMA 55), S.CORMONT (FDPPMA 55), F.HEBERLÉ (FDPPMA 55), L.MARAIS (FDPPMA 55), D.KANNENGISSER (FDPPMA 55), G.PAQUIN (FDPPMA 55), J.MERLIER (FDPPMA 55), P.NICOLAS (ADGPP 55).

La pêche électrique organisée le 16/09/2014 à Stenay avait également pour vocation de faire découvrir au grand public la diversité piscicole du fleuve Meuse. Pour ce faire des affiches ont été déposées localement par l'AAPPMA pour prévenir de l'opération et un flyer a

été envoyé par e-mail aux pêcheurs de l'AAPPMA ayant acheté leur carte de pêche sur Internet.



Flyer envoyé aux pêcheurs de l'AAPPMA de Stenay

- **Protocole de la pêche**

La pêche électrique s'est déroulée la matinée du 16 septembre 2014 avec un groupe HANS GRASSL® (1 anodes, 1 épousettes) embarqué à bord d'un bateau. La prospection stratifiée par points (grand milieu) a été mise en œuvre lors de l'opération. Les poissons ont été identifiés et mesurés lors de la phase de biométrie puis remis dans leur milieu naturel.

- **Traitement des données**

Les données de pêche ont été exploitées avec le logiciel WAMA (cf. Fiches Stations en annexes).

4. Résultats et interprétation

21 espèces de poissons ont été référencées sur la station.

Espèces	Effectifs (75 points)
Able de Heckel	30
Ablette	26
Barbeau fluviatile	48
Bouvière	104
Brème	3
Brochet	2
Carpe cuir	1
Chabot	1
Chevaine	52
Juvenile cyprinidés	503
Gardon	111
Goujon	103
Grémille	11
Hotu	7
Loche franche	12
Loche de rivière	2
Lamproie de planer	2
Perche	39
Silure glane	2
Vairon	171
Vandoise	46

- **L'able de Heckel (*Leucaspis delineatus*)**

L'able de Heckel est une espèce inféodée aux milieux lenticques riches en végétation aquatique (rivières à courant lent, bras morts, canaux, étangs...). Certains habitats présents sur la Meuse sauvage à Stenay sont propices au développement de l'espèce et 30 individus ont été référencés sur la station.

- **L'ablette (*Alburnus alburnus*)**

L'ablette est une espèce limnophile, grégaire et pélagique qui est commune dans les eaux lentes. 26 individus ont été inventoriés sur la station.

- **Le barbeau fluviatile (*Barbus barbus*)**

Le barbeau fluviatile est une espèce rhéophile qui se rencontre dans la partie large et courante des cours d'eau de plaine et de piémont. L'espèce a donné son nom à la zone de rivière qui fait le lien entre la « zone à ombre » (amont) et la « zone à brème » (aval). Au

niveau de l'habitat, il est présent sur les fonds caillouteux et sableux dans des eaux bien oxygénées.

La Meuse à Stenay, classée comme un contexte intermédiaire dans le PDPG, constitue une zone favorable pour le développement du barbeau. 48 individus ont été capturés et toutes les classes d'âges sont représentées.

- **La bouvière (*Rhodeus sericeus*)**

La bouvière est une espèce grégaire qui vit dans des milieux lenticules aux eaux claires et peu profondes. Sa présence est étroitement liée de celle de mollusques bivalves sans qu'elle ne pourrait réaliser son cycle de reproduction. Elle est classée en Annexe III de la Convention de Berne ainsi qu'en Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore. 104 individus ont été mis en évidence sur la station démontrant ainsi que l'espèce accomplit l'ensemble de son cycle biologique sur ce tronçon de Meuse sauvage.

- **La brème commune (*Abramis brama*)**

La brème commune fréquente les cours inférieurs des grandes rivières (zone à brème). Un faible nombre d'individus a été capturé sur la station démontrant probablement que la Meuse sauvage à Stenay ne possède pas un profil lenticule de « zone à brème ». Il faut également souligner que la méthode de pêche par points n'est pas propice pour capturer les poissons présents dans les grands fonds et les espèces vivant en bancs qui fuient lors de l'approche du bateau.

- **Le brochet (*Esox lucius*)**

Le brochet est une espèce limnophile qui affectionne les eaux claires avec un couvert végétal dense. Ce carnassier, considéré comme une espèce patrimoniale, est classé comme « vulnérable » sur la liste rouge de l'UICN. Le brochet est une espèce phytophile qui se reproduit entre le mois de février et avril, préférentiellement sur la végétation herbacée des rives et des plaines d'inondation. Les annexes hydrauliques constituent des zones privilégiées pour la reproduction de cette espèce.

2 individus ont été référencés démontrant que l'espèce est présente sur ce tronçon de Meuse sauvage. La méthode de prospection par points ne permet pas de tirer des conclusions sur les densités d'individus présents.

- **La carpe cuir (*Cyprinus carpio*)**

La carpe commune, dont la carpe cuir est une variété, se rencontre de la « zone à barbeau » aux milieux saumâtres où elle peut effectuer l'ensemble de son cycle biologique. La carpe commune recherche les fonds sablonneux ou vaseux et affectionne les habitats riches en végétations aquatiques. Un sujet adulte a été inventorié sur la station de pêche.

- **Le chabot (*Cottus gobio*)**

1 chabot a été capturé sur la station. Le plus souvent, on trouve cette espèce accompagnatrice de la truite fario dans les rivières de première catégorie piscicole (de la « zone à truite » à la « zone à barbeau »). La présence de ce poisson polluosensible dans la Meuse à Stenay démontre que sur certaines zones, l'espèce trouve des habitats propices à son développement.

- **Le chevaine (*Squalius cephalus*)**

Espèce ubiquiste appartenant à la famille des cyprinidés, dont la gamme typologique s'étend de la « zone à truite » à la « zone à brème ». Tolérant, il supporte bien des milieux eutrophes, peu oxygénés et chauds (jusqu'à plus de 30°C). Opportuniste sur le plan alimentaire, il se nourrit aussi bien de proies animales (invertébrés, poissons) que de végétaux aquatiques. 52 sujets ont été inventoriés sur la Meuse à Stenay démontrant, une nouvelle fois, que la station est propice au développement des cyprinidés rhéophiles.

- **Cyprinidés (forme juvénile non identifiée)**

Les alevins de cyprinidés n'ont pas été identifiés car il y avait un fort risque de confusion entre les différentes espèces. Les alevins de cyprinidés dominent le peuplement piscicole de la station (environ 40% des effectifs), ce qui signifie que des zones favorables pour la reproduction des cyprinidés sont présentes à proximité de la station de pêche. Les petits poissons que constituent les alevins de cyprinidés constituent une ressource alimentaire essentielle pour le développement des jeunes carnassiers (brochets 0+, perches 0+).

- **Le gardon (*Rutilus rutilus*)**

Le gardon est une espèce ubiquiste rependue dans les zones lenticques des cours d'eau : « zone à brème ». Ce poisson fait partie de ce que l'on appelle communément les poissons blancs qui constituent une ressource alimentaire essentielle pour les poissons carnassiers

(brochets et perches). La quantité de gardons capturés, 105 individus, démontre qu'il y a une ressource alimentaire suffisante pour les poissons carnassiers.

- **Le goujon (*Gobio gobio*)**

Ce cyprinidé rhéophile est associé aux espèces de la « zone à barbeau ». Il est possible de le trouver également dans la « zone à ombre » et plus rarement dans la « zone à truite ». 103 sujets de toutes tailles ont été inventoriés sur la station.

- **La grémille (*Gymnocephalus cernuus*)**

Espèce vivant dans les eaux calmes, fraîches et turbides des cours inférieurs des rivières et canaux (« zone à barbeaux » et « zone à brème »). 11 individus ont été inventoriés sur la station de pêche.

- **Le hotu (*Chondrostoma nasus*)**

Espèce grégaire vivant en bancs monospécifiques à l'âge adulte. Le hotu a un régime alimentaire particulier, c'est un racleur périlithophage exclusif, principalement diatomivore. Cette espèce rhéophile est essentiellement présente dans la « zone à barbeau ». 7 sujets ont été inventoriés sur la station de pêche.

- **La loche franche (*Barbatula barbatula*)**

La loche franche est une espèce d'accompagnement de la truite fario qui se rencontre le plus souvent dans les rivières de première catégorie piscicole. La présence de plusieurs sujets dans la Meuse à Stenay démontre que certaines zones sont propices à son développement.

- **La loche de rivière (*Cobitis taenia*)**

La loche de rivière, également nommée loche épineuse, affectionne les fonds sableux des milieux à court lent : rivières de plaine, lacs, ballastières en bordure de chenal vif. Peu connue, cette espèce classée comme « vulnérable » sur la liste rouge de l'UICN peut abonder dans des eaux chargées naturellement en matière organique. 2 individus ont été référencés sur la station de pêche.

- **La lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)**

La lamproie de Planer est classée en Annexe III de la Convention de Berne et en Annexe II de la Directive Habitats Faune Flore. Elle colonise les fonds sableux ou vaseux des têtes de bassin (zone à truite). Elle est sensible aux activités anthropiques et sa présence dans la Meuse traduit une bonne qualité du milieu.

- **La perche (*Perca fluviatilis*)**

La perche se rencontre dans les eaux calmes sans végétation excessive. Elle est essentiellement présente dans la « zone à barbeau » et « la zone à brème ». 39 individus de ce poisson carnassier ont été capturés.

- **Le silure (*Silurus glanis*)**

Le silure est une espèce originaire d'Europe de l'Est. Carnassier opportuniste, il peut mesurer jusqu'à 2,50m en France. Depuis plusieurs années, l'espèce semble en expansion sur le fleuve Meuse avec une présence très marquée sur certains secteurs et une absence sur d'autres, ce qui conduit à penser que l'espèce a été introduite à plusieurs endroits par l'Homme. Le secteur de Stenay est connu depuis plusieurs années comme étant colonisé par le silure. Un individu avait déjà été capturé en 2011 par la FDPPMA 55 à proximité de la station de pêche lors d'une pêche de sauvetage. En 2014, ce sont 2 sujets adultes d'environ 80cm qui ont été capturés.

- **Le vairon (*Phoxinus phoxinus*)**

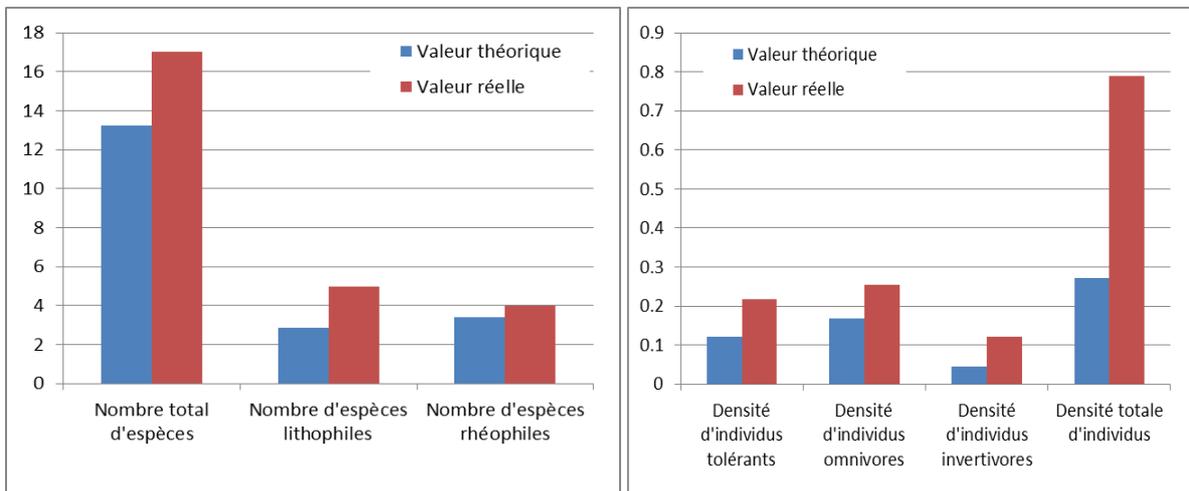
Le vairon est une espèce rhéophile et grégaire qui vit en bancs très actifs. Fréquente dans les rivières de première catégorie piscicole, il n'est pas rare de la rencontrer également dans des secteurs courants des rivières de seconde catégorie piscicole. Avec 171 individus capturés, le vairon est l'espèce qui possède les effectifs les plus importants sur la station de pêche après les cyprinidés juvéniles.

- **La vandoise (*Leuciscus leuciscus*)**

La vandoise est une espèce rhéophile qui affectionne les eaux fraîches, bien oxygénées des rivières peu larges et les substrats composés de sables, de graviers ou cailloux. Ce poisson omnivore a été inventorié dans la Meuse. L'espèce trouve sur ce tronçon de rivière les conditions favorables à son développement.

- **Analyse et interprétation de l'IPR (Indice Poisson Rivière)**

La note IPR de la station est de 11,069, ce qui correspond à la classe de qualité « Bonne ». La classe de qualité « très bonne » n'est pas atteinte ici pour deux raisons. Tout d'abord le nombre d'espèces présentes sur la station est plus important que les valeurs théoriques de l'IPR. La présence de poissons sensibles, comme le chabot et la lamproie de Planer, participe à augmenter le nombre d'espèces sur la station. Ces dernières, non inféodées aux rivières de deuxième catégorie piscicole, trouvent des habitats favorables dans la Meuse sauvage pour accomplir leur cycle biologique. Les valeurs réelles de l'IPR sont également éloignées des valeurs théoriques pour toutes les métriques relatives aux densités d'individus. La grande diversité des habitats permettant à de multiples espèces de se développer peut également expliquer de telles densités. Il faut rappeler également que l'IPR ne prend pas en compte toutes les espèces capturées (ex. : le silure).



Écarts entre les valeurs théoriques et les valeurs observées des sept métriques de l'IPR

- **Photographies illustrant la pêche**



Le Hotu (en haut à gauche), le chevaîne (en haut à droite), le barbeau (en bas à gauche) et le goujon (en bas à droite) sont des espèces rhéophiles fortement représentées sur la station de pêche et qui fréquentent la « zone à barbeau »



Le chabot (à gauche) et la lamproie de Planer (à droite) sont des espèces accompagnatrices de la truite fario dans les rivières salmonicoles. Leur présence dans la Meuse prouve que certaines zones sont propices à leur développement et que la qualité d'eau est relativement bonne.



Une carpe cuir a été capturée



Deux silures glane ont été capturés

Les cyprinidés rhéophiles dominent le peuplement piscicole de la station prouvant ainsi que la Meuse sauvage à Stenay appartient à la « zone à barbeau ». Les multiples habitats présents sur la station permettent également à des espèces généralement inféodées aux rivières de première catégorie piscicole de se développer, c'est le cas du chabot et de la lamproie de Planer. Même si la méthode de prospection par points ne permet pas de tirer de grandes conclusions sur l'abondance des espèces, il est tout de même possible de se questionner sur l'abondance des poissons carnassiers sur ce secteur. Le brochet semble, en particulier, peu présent alors que les ressources alimentaires ne manquent pas.

5. Gestion halieutique du parcours

La Meuse sauvage, à Stenay fait l'objet d'une pression de pêche que l'on pourrait qualifier de moyenne à forte ciblée sur les carnassiers (brochet, sandre et perche). Sur le secteur inventorié, la pêche aux vifs est la technique la plus répandue et la pêche au coup vient souvent en complément de cette première. L'AAPPMA effectue sur ce secteur des rempoissonnements annuels avec des brochets et des perches afin de répondre à la pression de pêche.

Les résultats de la pêche électrique, même s'ils n'apportent pas de réels éléments sur la densité de poissons présents, permettent en revanche de cibler les espèces pouvant être recherchées par les pêcheurs. Les cyprinidés rhéophiles sont des espèces bien représentés sur la station de pêche et ne font pas l'objet d'une trop grosse pression de pêche. Les différentes techniques de pêche aux blancs ciblant ces espèces sont donc à plébisciter sur ce secteur : pêche à la brouille, pêche au coup, pêche au feeder.

Sur les zones peu profondes et courantes, la pêche des cyprinidés rhéophiles est à privilégier



6. Communication et animations

Lors de l'opération de pêche électrique réalisée à Stenay, une animation visant à présenter au grand public les espèces piscicoles du fleuve Meuse a été organisée.



Présentation au grand public des espèces piscicoles peuplant le fleuve Meuse

Le public a répondu présent à cette première avec plus de 50 personnes qui se sont déplacées. L'un des participants à cette animation a également réalisé un petit documentaire sur l'opération menée sur son blog. Le lien suivant permet d'accéder à ce dernier.

<http://www.parlaporte.com/actualites/1730-peche-electrique?434f755f6527b01e4e085435e87cbb85=e58f3cdbf6272a63b4c600b08fbc8eaf>

7. Coût de l'opération

Désignation	Prix unitaire (€)	Nombre	Prix Total (€)
Visite préparatoire à la pêche - Autorisation	300,00	1	300,00
Personnel (Homme/jour)	300,00	8	2400,00
Traitement des données - Rendu	300,00	1	300,00
Total			3000,00

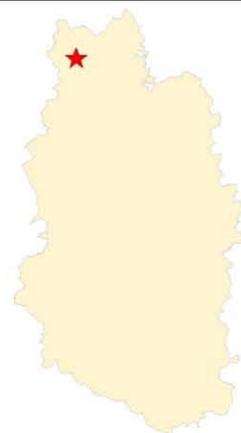
STATION 0255####8

Meuse à Stenay

LOCALISATION

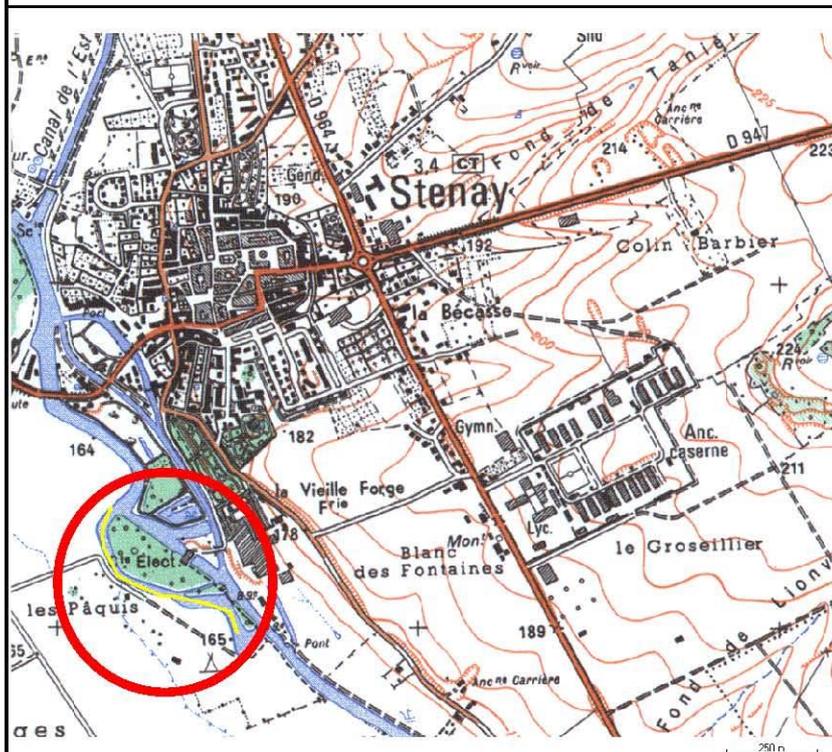
Agence de l'eau	: Rhin - Meuse
Département	: Meuse
Cours d'eau	: Meuse
Affluent de	:
Commune	: Stenay
Lieu-dit	: Les pâquis
Localisation	: Aval : connexion entre la Meuse sauvage et le canal usinier
Abscisse	: 806387 m
Ordonnée	: 2502496 m

Localisation / Département



Localisation IGN

Carte n°



Principales caractéristiques de la station

Code hydrographique	:
Point Kilométrique aval	:
Altitude	: 165 m
Distance à la source	: 297 Km
Pente IGN	: .5 pm
Surface bassin versant	: 3900 Km ²

Longueur de la station	: 650 m
Largeur du lit mineur	:

Catégorie piscicole	: Seconde catégorie
Type écologique station	: Non renseigné

Contexte piscicole

Nom du contexte	: Meuse 3
Domaine	: Cyprinicole
Espèce repère	: Borchet

Meuse à Stenay

Opération : 4057000012

Date : 16/09/2014

Renseignements halieutiques

Fréquentation par les pêcheurs : Moyenne
Empoisonnement : Non renseigné
Droit de Pêche : Droit de pêche exercé par une AA

Observations sur le repeuplement

Caractéristiques morphodynamiques							
Type d'écoulement	Import. relative en %	Prof. moy. en m.	Granulométrie		Type de colmatage	Végétation aquatique	
			Dominante	Accessoire		Dominante	Rec en %
COURANT	35	0.30	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	
PLAT	43	0.70	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	
PROFOND	22	2.00	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	Non renseigné	

Abris pour les poissons

Sinuosité : Cours d'eau sinueux
Ombrage : Rivière assez dégagée

Types d'abris : Abondance/importance

Trous, Fosses : Importante
Sous-berges : Moyenne
Granulométrie : Moyenne
Embâcles, Souches : Importante
Végétation aquatique : Moyenne
Végétation rivulaire : Moyenne

Observations : Abris / Végétation / Colmatage

Renseignements sur la pêche

Conditions de pêche

Hydrologie : Basses eaux
Turbidité : Faible (fond perceptible)
Température : 18 °C
Conductivité : 430 µS/cm
Débit :

Observations sur la pêche

Longueur prospectée :
Largeur prospectée :
Surface prospectée : 937.5 m²
Temps de pêche : 150 mn

Largeur de la lame d'eau : 30 m
Pente de la ligne d'eau : 0.5pm
Section mouillée :
Dureté :

Observations générales

Meuse à Stenay

Opération : 4057000012

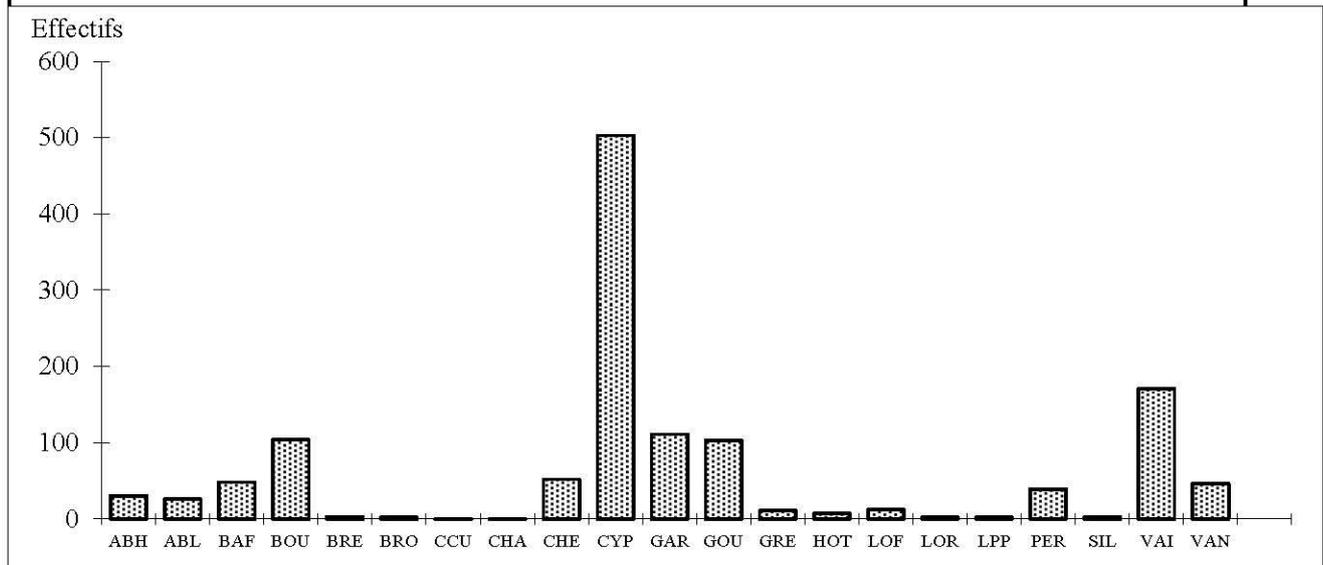
Date : 16/09/2014

Surface : 937.5 m²

TABLEAU GENERAL

Espèces		Effectif	Densité Hectare	% de l'effectif	Poids	Biomasse Kg/Hectare	% du poids
Able de Heckel	ABH	30	320	2	*	*	*
Ablette	ABL	26	277	2	*	*	*
Barbeau fluviatile	BAF	48	512	4	*	*	*
Bouvière	BOU	104	1109	8	188	2	*
Brème	BRE	3	32	«	*	*	*
Brochet	BRO	2	21	«	*	*	*
Carpe cuir	CCU	1	11	«	*	*	*
Chabot	CHA	1	11	«	*	*	*
Chevaine	CHE	52	555	4	*	*	*
JuvTnile de cyprinides	CYP	503	5365	39	469	5	*
Gardon	GAR	111	1184	9	*	*	*
Goujon	GOU	103	1099	8	*	*	*
Grémille	GRE	11	117	1	*	*	*
Hotu	HOT	7	75	1	*	*	*
Loche franche	LOF	12	128	1	*	*	*
Loche de rivière	LOR	2	21	«	*	*	*
Lamproie de planer	LPP	2	21	«	*	*	*
Perche	PER	39	416	3	*	*	*
Silure glane	SIL	2	21	«	*	*	*
Vairon	VAI	171	1824	13	177	2	*
Vandoise	VAN	46	491	4	*	*	*
TOTAL - Nb Esp : 21			13610				

Histogramme des captures



La Meuse à Stenay (55)

Réseau de connaissance FDPPMA 55

Méthode de pêche : stratifiée par points (grands milieux)

Moyen de prospection : mixte (1 anode et 1 époussette)

Longueur station : 650m

Largeur moyenne : 38m

Surface pêchable : 7230m²

Surface par point : 96m²

Nb points total : 75

Nb points berges : 38

Nb points chenal : 37

Distance entre points = 32m en berge

